

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 11/07/2017 Dossier complet le : N° d'enregistrement : 2017-5183

1. Intitulé du projet

Construction de 10 368 m² de serre agricole

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA de L'Eau Vive

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M^r Pontoni Christophe

RCS / SIRET

38502852700013

Forme juridique

SCEA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
36	Construction d'environ 1ha de serre agricole plastique sur une commune dotée d'un PLU.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

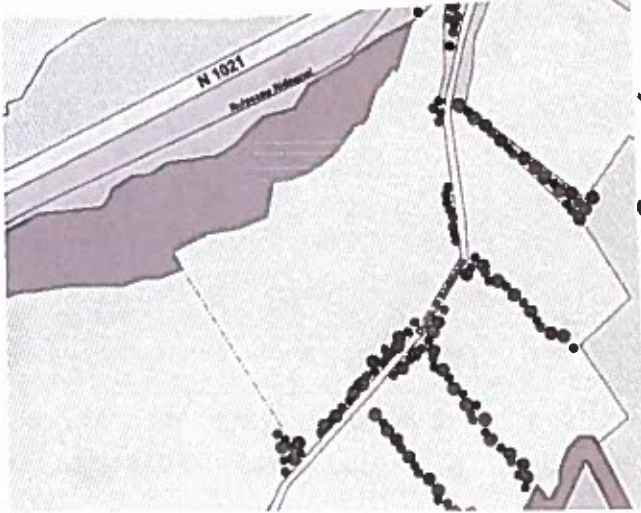
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction de 10 368 m² de serre agricole plastique fixe afin d'améliorer et assurer au mieux la mise en place des cultures.
Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales pour parer à tous risques en cas de forte précipitation.

4.2 Objectifs du projet

Améliorer l'outil de travail et ses performances

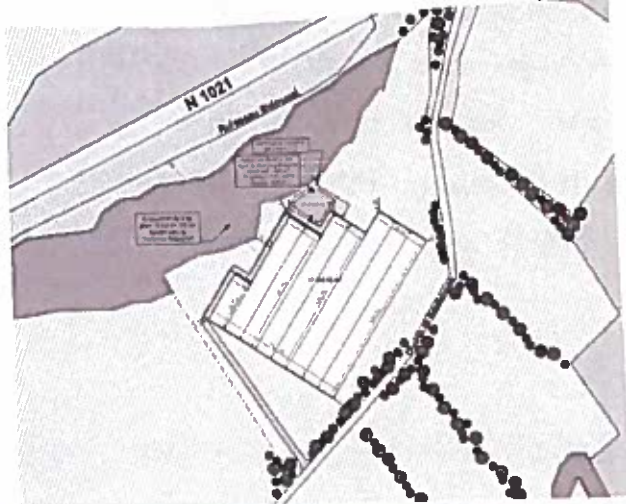
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux



- Terrassement avec déblai / Rubble qui a été réfléchi de manière à n'avoir aucun apport de terre ou évacuation. Le déblai sera donc utilisé à 100% pour le radier.
- Montage en 3 semaines.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Culture de Tomates, concombres, poivrons en plein sol.



Légende.

- Végétation & existant
- Zones de culture en plein champs
- Box
- Drenage / Rainure
- Zone parking
- Places de stationnement
- Bâtiments existants
- Bâtiments existants

Stat. de surfaces existant.

- Surface terres arables: 10 300 m²
- Surface totale: 10 300 m²
- Surface de stationnement: 970 m²

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
- loi sur l'eau
- Note hydraulique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
8 tunnels de 12,80 m. par :	environ 300 000 €
3 tunnels : 126 m	
2 " : 108 m	
2 " : 90 m	
1 tunnel : 36 m	
Total : 10 368 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

"Ponjouquet"
47 Sic - Foulayronnes
Section G
parcelle 300, 301 et
763

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° : 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre des prélèvements en eau pour l'irrigation. Le maître d'ouvrage s'approvisionne auprès de son lac.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Eau d'irrigation. Mais étant donné que c'est de la culture bio et en plein sol. Les liquides rejetés ne présentent aucun risque</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Création d'un bassin de rétention des EP.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous n'estimons pas que le projet doit être soumis à une évaluation environnementale. Car le projet se situe entre forêt bosquet de quasi rive sur un terrain déjà exploité en plein champs, ce qui protège de tous vis à vis. Les eaux pluviales seront retranchées à l'aide de bassin. Et étant donné que c'est des cultures biologique aucun risque de pollution n'est possible.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none">- Permis de construire.- Note agricole.- Note hydraulique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Agen

le.

7/07/17

Signature



Étude hydraulique suivant règlement pluvial aggro d'Agén annexe 1 Pour le projet de Mr Pontoni SCEA de l'eau Vive

L'évacuation des EP est prévue en une partie :

-Les eaux des toitures de la serres seront évacuées dans un bassin, puis le surplus dans le ruisseau de Ridounel, le bassin de rétention est prévu et nous allons déterminer son volume

Bassin de rétention pour rejet dans un fossé :

Période de retour 10 ans	Coefficient de Montana					
	6 – 30 min		30 – 120 min		120 – 360 min	
	a	b	a	b	a	b
	256	-0,449	768	-0,777	967	-0,826

Q fuite impose par règlement : 3/s/ha

t = 30min, 105min, 240min

		Projet global		Serre
Surface m ²	S	10 368	m ²	10 368
Coefficient d'apport	Ca	100	%	100
Débit de fuite h fuite autorisé dans le réseau (Qfuite) = S(ha) x 3 (l/s/ha)	Qf	3,11	l/s	
Coefficient ruissellement global (serre*ca)/s	Cr	100	%	
Surface active S x Cr	Sa	10 368	m ²	
Intensité de pluie (mm/h) a x t ^b				
	30 min	i	55,59	mm/h
	105 min	i	20,65	mm/h
	240 min	i	10,46	mm/h
Hauteur d'eau évacuée h pluie (mm) ((i x t)/60)				
	30 min		27,8	mm
	105 min		36,14	mm
	240 min		41,82	mm
Hauteur d'eau évacuée par la rétention (h fuite) (((Qfuite)x t)/Sa(ha)) x 6 / 1000				
	30 min		0,54	mm
	105 min		1,89	mm
	240 min		4,32	mm
Volume de rétention nécessaire (V) (hpluie - hfuite) x Sa(ha) x 10				
	30 min	V	283	m ³
	105 min	V	355	m ³
	240 min	V	389	m ³

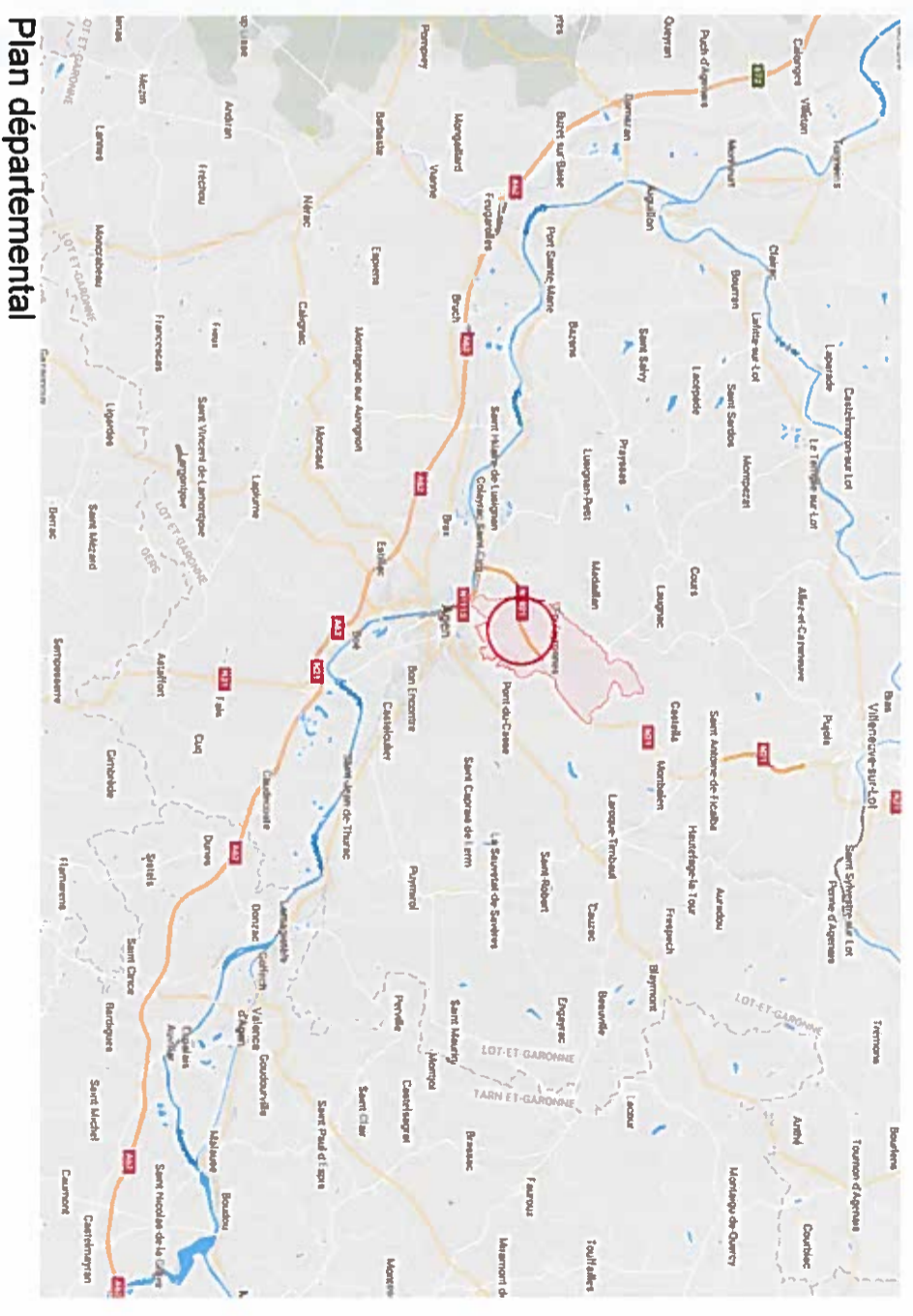
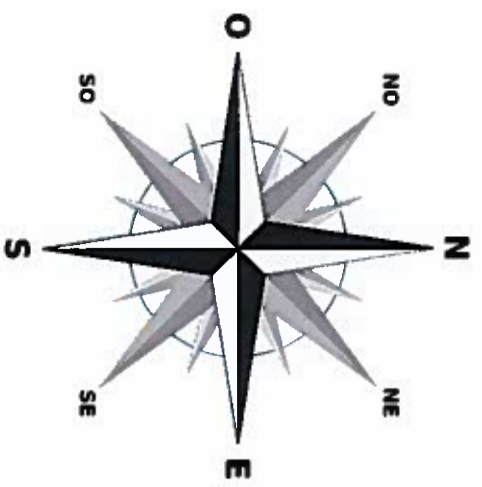
Conclusion :

Suivant la méthode de calcul du règlement d'assainissement pluvial de l'Aggro d'Agén le bassin de rétention à réaliser sur le terrain est de **389 m³**. Le bassin sera surdimensionné à 600 m³ pour si besoin l'arrosage des cultures de la serre uniquement en période restriction de restriction d'eau.

Parcelles concernées n° 300, 301 et 763

Section G

Superficie : 28 000 m²



Plan départemental

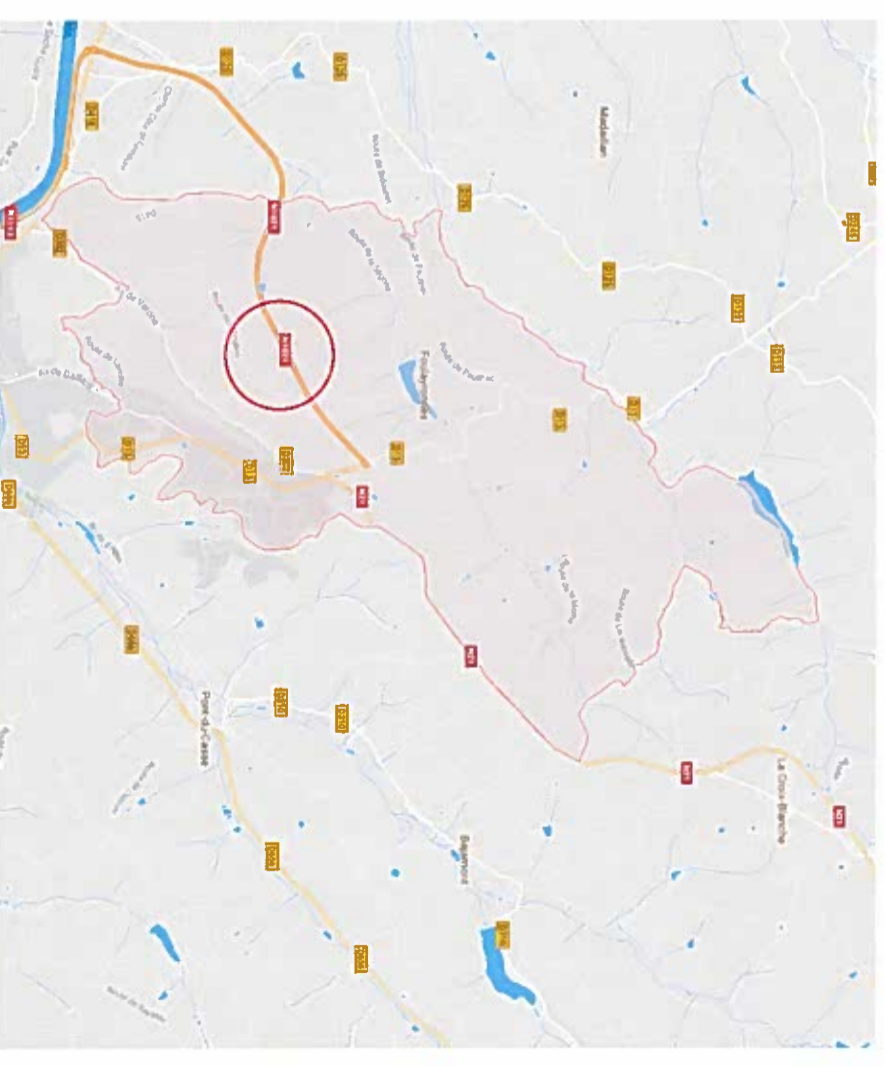
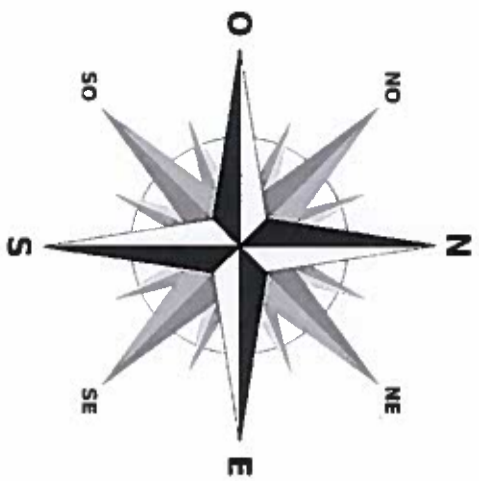


Photo satellite communale

Photo satellite de l'exploitation
LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A UN RENSEIGNEMENT A ADMINISTRATIVE PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT... PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT NI SOLIDARIEMENT DES FAUTES COMMISES PAR D'autres PROPRIETAIRES, PROPRIETAIRES AUX OPERATIONS DE REALISATION.

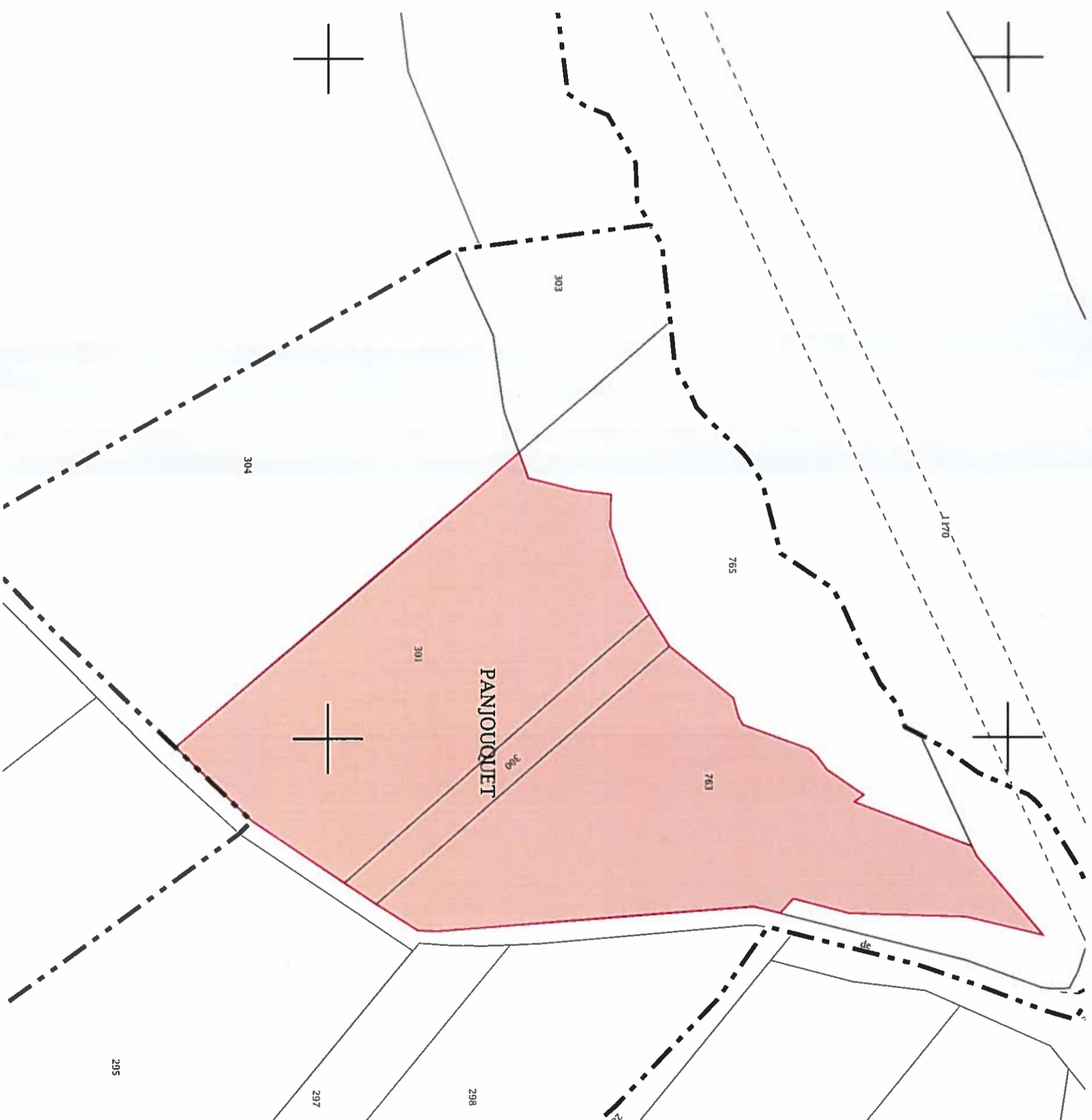
<p>Architecture & Paysages A&P 147 Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN Tél : 05 53 77 38 35 Fax : 05 53 78 37 62 Email : architecture.paysages@afp.fr</p>	<p>MAITRE D'OUVRAGE : SCEA DE L'EAU VIVE (Mr PONTONI)</p>	<p>OPERATION : Construction de serre agricole plastique</p>	<p>Ech : APPROBATION CLIENT</p>
	<p>LIEU DE LA CONSTRUCTION : Lieu dit "Pariouquet" - Chemin de Bordeneuve Parcelle n° 300 / 301 / 763 - Section G (Superficie : 28 000 m²)</p>		
<p>PC 01</p>			



**Parcelles
concernées
n° 300, 301 et
763**

Section G

**(Superficie :
28 000 m²)**



LE PRESENT DOCUMENT SE LITANT A UN **DECRET** DE MARCHE ADMINISTRATIVE PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT... PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIREMENT, NI EN SOLIDUM DES FAUTES COMMISES PAR D'AUTRES INTERVENANTS AUX OPERATIONS DE REALISATION.

A&P
Architecture & Paysages
142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN
tél : 05 53 77 36 35
fax : 05 53 48 37 62
e-mail : architecture.paysages@sr.fr

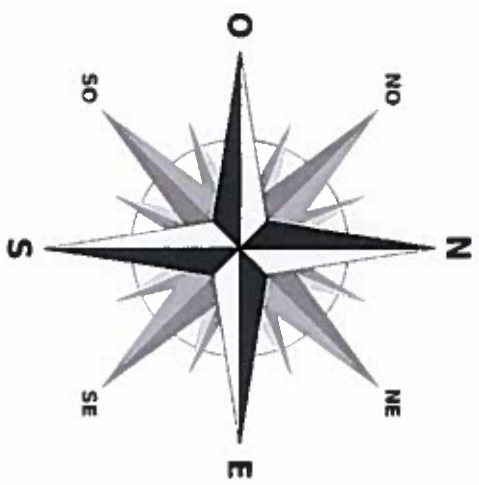
MAITRE D'OUVRAGE : SCEA DE L'EAU VIVE (Mr PONTONI)
LIEU DE LA CONSTRUCTION :
Lieu dit "Panjouquet" - Chemin de Bordeneuve
Parcelle n° 300 / 301 / 763 - Section G
(Superficie : 28 000 m²)

OPERATION :
Construction de serre agricole plastique
Plan cadastral

Ech :
Date : 05/07/2017

APPROBATION CLIENT

PC 01 bis



Légende :

-  Végétation Existante
-  Zones de culture en plein champs
-  Bois
-  Chemins / Routes
-  Zone enherbée
-  Parcelle concernée

Bilan de surfaces existant:

-Surface totale: **Nul**



LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A LA PRESENTATION DE LA DEMANDE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES : COTES, ECT... PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIEMENT, NI IN-SOLIDUM DES FAUTES COMISES PAR D'AUTRES INTERVENANTS AUX OPERATIONS DE REALISATION

A & P
Architecture & Paysages
 142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN
 Tél : 05.53.77.38.35
 Fax : 05.53.58.48.37.62
 e-mail : architecture.paysages@str.fr
 mobile : 06.29.44.04.43

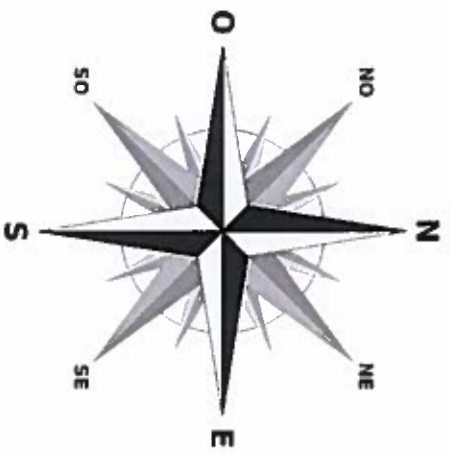
MAITRE D'OUVRAGE : SCEA DE L'EAU VIVE (Mr PONTON)
LIEU DE LA CONSTRUCTION :
 Lieu dit "Panjouquet" - Chemin de Bordeneuve
 Parcelle n° 300 / 301 / 763 - Section G
 (Superficie : 28 000 m²)

OPERATION :
 Construction de serre agricole plastique
Plan de masse existant

Ech : 1 / 1 500
Date : 05/07/2017

APPROBATION CLIENT


PC 02

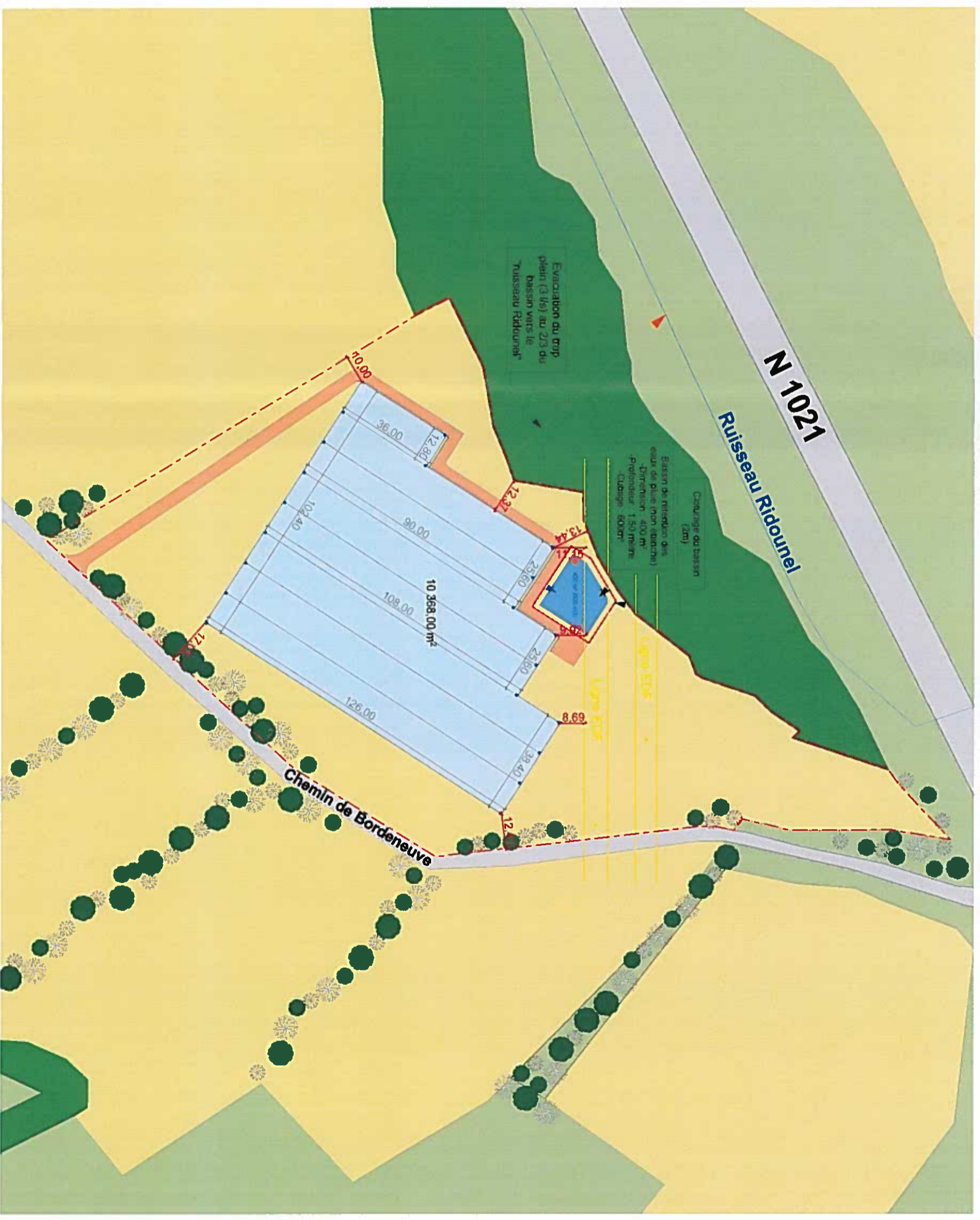


Légende :

- Végétation Existante
- Zones de culture en plein champs
- Bois
- Chemins / Routes
- Zone enherbée
- Parcelle concernée
- Bassins de rétention
- Serres Projetées
- Réseaux E.P.

Bilan de surfaces existant:

- Surface serres créées: 10 368 m²
- Surface totale: 10 368 m²
- Bassin de rétention: 600 m³



A & P
Architecture & Paysages
 142, Boulevard de la Liberté - 47000 AGEN
 e-mail : architecture.paysages@srf.fr
 mobile : 06 29 44 04 43
 tel : 05 53 77 38 35

Architecte & Paysages
 142, Boulevard de la Liberté
 47000 AGEN
 05 53 77 38 35

MAITRE D'OUVRAGE : SCEA DE L'EAU VIVE (MR PONTONI)

LIEU DE LA CONSTRUCTION :
 Lieu dit "Parijouquet" - Chemin de Bordeneuve
 Parcelle n° 300 / 301 / 763 - Section G
 (Superficie : 28 000 m²)

OPERATION :
 Construction de serre agricole plastique

Plan de masse projet

Ech : 1 / 1 500
Date : 05/07/2017

APPROBATION CLIENT

PC 02 bis

LE PRESENT DOCUMENT SE LIMITE A UNE DEMANDE D'INSTRUMENTATION PERMIS DE CONSTRUIRE. LES INDICATIONS TECHNIQUES, COTES, ECT... PORTEES SUR LES PLANS, FONT PARTIE DES ELEMENTS D'EXECUTION SOUS LA RESPONSABILITE DU MAITRE D'OUVRAGE. LE SOUS-SIGNE NE POURRA ETRE TENU RESPONSABLE NI SOLIDAIREMENT, NI EN SOLIDUM DES FAUTES COMMISES PAR D'AUTRES INTERVENANTS AUX OPERATIONS DE REALISATION